

Date de la convocation : 20 janvier 2009

Présents :

ABDELAZIZ Karim ; BILLOT Maryse; BOBILLIER Christine; DI BENEDETTO Patrice; FABRÈGUES Daniel ; FILSJEAN Nicole; GOGUEL Mathieu, HUFSCMITT Benoît ; JACOB Alexis; JUAREZ Emilio ; LANTUÉJOUL Philippe; LEFEVRE Gérard ; LEPEULE Gisèle; LIHOREAU GAMBIA Véronique; MARCEAU Muriel; MÉNÉTRIER Claude; PEYRARD Dominique; PRAOM Christian; RENAUDE Régis; SAILLARD Patrick; VIENNET Alain; VUILLEMIN Jean-Louis ;

Patrice DI BENEDETTO a été désigné secrétaire.

La séance est ouverte à 20 heures

COMPTE RENDU CONSEIL DU 08 DECEMBRE 2009

Au point n°1 de la commission administration (délégations du maire) le vote contre de Monsieur VUILLEMIN est à rajouter.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité après modification.

Inscription d'un nouveau point à l'ordre du jour dans les questions diverses : Signature d'une convention de défense incendie. Adopté à l'unanimité.

COMMISSION COMMUNICATION – SPORT ET JEUNESSE

1. Saveurs et Passions : 7 et 8 février 2009

Le nombre d'exposants est de 62 ; manifestation axée sur le bio.

La buvette sera tenue par l'association des boulistes, le prix d'entrée fixé à 2€ avec le verre de dégustation offert. 1048 verres ont été commandés avec un nouveau logo. Une publicité par affichage, Est Républicain, affichettes sera effectuée.

Autres dates des prochaines manifestations :

1^{er} février : 12h30 repas dansant organisé par les Anciens combattants

04 février : cinéma : 17h « Madagascar 2 » et 20h « l'apprenti »

14 février : 20h souper dansant organisé le club de handball

23 février : don du sang

COMMISSION ADMINISTRATION - FINANCES

1. ZAC habitat : information et décisions

Suite à la rencontre des 2 aménageurs, la société SAREST et le groupement SEDD/NEXITY les 17 et 18 décembre 2008, la société SAREST peut continuer le projet sur la base d'acquisition de foncier atteignant 25 €/m². Ce coût suppose une densification plus forte et une augmentation des logements qui passerait de 220 à 300. Au-delà de ce prix, SAREST considère que l'opération n'est pas réalisable.

Le groupement SEDD/NEXITY indique qu'un coût du foncier à 25€/m² ne permet de réaliser l'opération. Pour lui le terrain devrait être acquis à 10€ mais pour mémoire il avait fixé à 15€ le prix du terrain dans son étude de faisabilité.

Suite à ces 2 réunions, la commission ZAC à l'unanimité a décidé :

- de poursuivre le projet
- de faire appel de la décision du juge de première instance concernant l'acquisition des terrains Tisserand
- d'informer les propriétaires Gigon et Cuche de l'avancement du dossier
- de demander aux 2 aménageurs des visites de réalisations de taille équivalente.

Le Conseil décide de mandater l'avocat pour faire appel du prix.

Approuvé à l'unanimité

2. Décision budgétaire modificative budget forêt

La DM de 160 € correspond au transfert du chapitre 22 (dépenses imprévues) au chapitre 665 (escompte), elle est inscrite au budget 2008.

Approuvé à l'unanimité.

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES

1. Autorisation d'embauche de vacataires (pour service minimum et en cas de maladie)

Il s'agit d'autoriser le maire à recruter des vacataires en cas de besoin (maladie d'un agent par exemple) afin de ne pas interrompre la continuité de service public ou pour le SMA (service minimum d'accueil).

La délibération du Conseil peut prendre la forme d'une autorisation de principe permettant au maire de recruter pour le SMA, dès lors que le nombre de personnes nécessaires sera fluctuant et ne sera porté à notre connaissance que 48h au mieux avant le début de la grève.

On peut s'inquiéter sur les critères d'embauche, mais il n'y en a pas et il n'y a pas de formation prévue.

Approuvé à l'unanimité.

2. Bilan du repas des Anciens

Dominique Peyard remercie tout d'abord toutes celles et tous ceux, élu(e)s et conjoints pour leur participation à cette journée. 252 personnes de plus de 65 ans ont participé et 97 colis distribués.

Remerciements pour les élu(e)s qui ont distribué les colis. Dominique Peyard demande que si au cours de nos visites nous avons remarqué que des personnes étaient isolées, en mauvaise santé, cela lui soit rapporté afin d'y être attentif.

Nombreux messages de remerciements pour cette journée ont été transmis à la municipalité.

Concernant les colis, après débat, il est demandé à la commission affaires sociales de réfléchir à l'évolution de l'âge d'accès.

Samedi 31 janvier 14h à la maison de retraite pour remise de colis aux résidents en présence d'élus, d'enfants du CATS et d'anciens combattants. Un goûter sera offert.

3. Projet école

Le comité de pilotage, élargi aux enseignants et aux représentants des parents d'élèves, s'est réuni le 15 janvier avec l'Audab, un nouveau contact sera pris pour que l'appel d'offres soit fait rapidement.

L'Audab a également été contactée pour nous aider à faire une étude prospective sur l'évolution des effectifs scolaires. Réunion le 09 février à 14h30 en mairie.

Suite à la nouvelle carte scolaire, l'école primaire (maternelle et élémentaire) aurait pu perdre 2 classes. Ces 2 fermetures envisagées n'auront pas lieu. Afin de disposer des effectifs précis, il sera demandé aux futurs résidents de Saône la composition familiale.

COMMISSION URBANISME

1. Etat des demandes d'urbanisme

| COMMISSION 20 JANVIER 2009 | | | | | |
|-----------------------------------|---|---|---|--|--|
| DP DEPOT | SUCHET Christophe LAVISSE Patrick | 8 rue Mozart 12 rue des Tilleuls | Panneaux photovoltaïques Véranda | | 02553208C0086 02553209C0001 |
| DP DECISION | GUILLAMO Daniel TRAVOSTINO Claude DEFRASNE Jean PERRIER-REPLEIN Jean | 5 rue du Bouleau 2 rue du Hameau 3 rue Chopin 5 rue Charles Bonnefoy | Abri à bois Abri de jardin Garage en kit Rehausse clôture + pose portail | Accordé Accordé Accordé Accordé | 02553208C0065 02553208C0085 02553208C0084 02553208C0080 |

| | | | | | |
|------------------------------|---|--|---|---------|---|
| PA DECISION | Indivision GOMOT - LELIEVRE - LABORIE | Devant la Cure | Aménagement lotissement | Accordé | 02553208C0002 |
| PC DEPOT | CAMPONOVO Jérôme MAISONS CONTOZ MANZONI Joseph | 31 rue de la Fontaine Rue de la Messarde 19 rue de l'Industrie | Cabinet médical 4 maisons individuelles 1 maison jumelée 6 maisons jumelées Extension d'un entrepôt | | 02553208C0021 02553208C0020 02553209C0001 |
| PC DECISION | COOPADOU | 1 rue de l'Industrie | Bâtiment de stockage | Accordé | 2553208C0019 |
| PC MODIF DECISION | LAMBHEY David VUILLEMIN Stéphane | 11 rue des Pommiers 4 rue des Tilleuls | Modificatif teinte tuile Modificatif dimension fenêtre ext. | Accordé | 02553206C0028 (1) 02553208C0011 (1) |
| CU DECISION | NICOLAS Serge | Rue du Château | | Accordé | 02553208C0049 |
| CU DEPOT | NICOLAS Serge SCP PASQUIER - BOICHARD - VIENNET | Le Grand Saône 1 rue des Castors | Réhabilitation de 2 hangars en logement Simple information | | 02553208C0052 02553208C0053 |

2. Terrain devant la cure

Le permis de lotir a été signé le 15 janvier 2009. Au préalable des modifications du règlement intérieur ont été demandées et validées.

Par ailleurs, le permis de lotir était assorti de la promesse de signature d'un compromis de vente entre commune et indivision Gomot-Lelièvre-Laborie. En l'absence de ce document, M. le maire demande au Conseil l'autorisation de lancer la procédure de déclaration d'utilité publique (DUP) sur les parcelles concernées.

Approuvé à l'unanimité.

3. Convention de lotissement – terrain devant la cure

Une convention de transfert a été élaborée par la Direction des territoires. Cette convention permet à la commune d'assister à toutes les réunions de chantier et de faire toutes les remarques possibles quant à l'évolution et la conformité des travaux, le respect des clauses adoptées.

Il sera demandé un dépôt de garantie chez le notaire afin de s'assurer du bon déroulement des travaux.

M. le maire demande à la commission finance d'étudier cette option afin de pouvoir signer la convention au prochain conseil municipal.

4. Rapport sur le prix et la qualité de l'assainissement

La station des Alaines présente une situation très satisfaisante. 98% de la pollution organique est éliminée et les boues résiduelles sont épandues sur sol agricole.

Le prix total du service de l'assainissement collectif (collecte+transport+traitement) est de 122,16 € TTC soit 1,16 €/m³ au 01/01/2008 pour 120 m³.

Au 1^{er} janvier 2008, est entrée en vigueur une nouvelle redevance dite de modernisation des réseaux de collecte qui s'élève à 15,60 € HT.

5. Convention d'autorisation d'utilisation temporaire du domaine public

Une convention a été élaborée en commission urbanisme afin de permettre à M. Guy Contoz d'utiliser de façon temporaire le domaine public devant sa propriété située rue des marais. Elle fixe les limites d'utilisation de la durée d'occupation temporaire du domaine public.

COMMISSION COMMERCE ET ENVIRONNEMENT

1. Accueil de la station d'enregistrement du passeport biométrique : décision

La mise en place et le fonctionnement de cette station relève d'un service qu'il n'est pas possible de refuser aux habitants du plateau, mais fait peser des contraintes et charges importantes : mise à disposition d'un local sécurisé en mairie, mobilisation d'un agent municipal sur au moins ¼ de temps.

Indépendamment de cela, la mise en place du dispositif menace gravement le commerce des photographes (dont celui du village).

Le Conseil se prononce pour l'installation de la station à titre d'essai, sous réserve d'abandon possible dans un an (convention non renouvelée). Il se déclare soucieux de défendre le commerce du photographe et prendra les décisions appropriées lorsque ce sera nécessaire.

Approuvé à l'unanimité.

2. Travaux forestiers.

L'ONF a envoyé son programme d'entretien de la forêt communale. Son coût est d'environ 28 000 €, justifié par l'importance des travaux engagés (nettoyage parcelles 6, 8, 9, 18, 23, 45, 46 ; plantations 23 en partie, 28, 45). Ces travaux seront inscrits au budget 2009.

Pour information, une vente de bois aura lieu le 17 février (résineux parcelles 31, 32, 34, et parcelle 50).

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

1. Signature d'une convention pour la défense-incendie dans la ZI.

Des problèmes de défense-incendie ont été constatés dans la ZI. Afin de pallier à ce manque, la société CHAYS autorise la commune et le SDIS à utiliser leur réserve d'eau en cas d'incendie. Le maire signera la convention.

La séance est levée à 22 h 00.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : MERCREDI 25 FEVRIER 2009 À 20 HEURES

Le Maire,
Alain VIENNET

Le Rapporteur,
Patrice DI BENEDETTO